

Compte-rendu de la séance du 16 janvier 2017

Séance du : 16 janvier 2017

Date de convocation : 10 janvier 2017

Date d'affichage : 17 janvier 2017

Assistaient à la séance : Mmes ACQUAIRE ; WALTON-ARRASSE ; CLEENEWERCK ; Mrs ACQUAIRE, FROISSART, BEAUVOIS, FENOT, PARANT, ZIENTEK B. DEVENDEVILLE, ROUSSEAU, VANDEPUTTE, ZIENTEK S.

Absents excusés: M. LEFEVRE

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers représentés : 13

Secrétaire de séance : Mme WALTON-ARRASSE Fabienne

INFORMATIONS DIVERSES

- Lecture du compte-rendu de la séance du 13 décembre 2016 et adoption.
- Bois : une seule proposition : 15€/stère, de Monsieur Jérémie DARDE. Accordé à l'unanimité.
- Tempête du 12 au 13/01/2017 : 2 toitures et le Calvaire des Bourguignons endommagés. Les compagnies d'assurances ont été prévenues
- La maison de retraite a donné à la commune une machine pour laver les sols.
- Les lumières du Clos ont été remises en état par Messieurs FROISSART et DEVENDEVILLE.
- Monsieur ROUSSEAU a refait le bornage du chemin des Coulettes : il y a empiètement sur le chemin communal.
- Achat de matériel : panneaux électoraux (71€ HT x 7), Isoir Personne à Mobilité Réduite (225€ HT) par la société MEFRAN (ALTRAD), et une saleuse pour le tracteur (environ 1000€ pour tout l'équipement).

ETAT DE PERIL – RUE DU PAVE

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil le rapport d'expertise concernant l'état de péril de la ferme rue du Pavé. Par mesure de sécurité, la rue doit être fermée de chez M. Guilbert jusqu'à la Maison de Retraite. Des barrières seront posées et toute circulation sera interdite (piétons et véhicules).

Des devis sont demandés pour la destruction des bâtiments.

TRAVAUX EN COURS

Monsieur le Maire informe les conseillers de l'avancement des travaux de la mairie et de la salle polyvalente. Il serait judicieux d'employer une personne supplémentaire pour quelques semaines. Accord à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DE BAIL

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil la promesse de bail entre la commune d'ATHIES (ex Centre Communal d'Action Sociale) et Monsieur Timothée GUEROULT, concernant la parcelle cadastrée section ZO numéro 15 (2ha79a62ca).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De consentir auprès de Monsieur Timothée GUEROULT un bail rural sur la parcelle cadastrée section ZO numéro 15 (2ha79a62ca).
- Que ce bail sera fait conformément aux dispositions du statut du fermage et consenti sous les conditions particulières suivantes convenues entre les parties :
 - Durée du bail : 9 ans à compter du 1^{er} octobre 2016
 - Fermage : 8q/ha sur 50% de la surface et 7.5q/ha sur 50% soit 225.45€/ha au 30/09/2016.
 - Impôts fonciers à la charge du preneur : 20%
 - Droit de chasse : consenti au preneur.
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes décisions et à signer tous documents relatifs à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

- Mme CLEENEWERCK signale que la pancarte « Chemin sous la Ville » n'est plus visible (des arbres la cachent).
- M. DEVENDEVILLE souligne l'absence de panneaux indiquant l'entreprise « Terre de France », ce qui oblige de nombreux routiers à demander leur chemin.
- M. BEAUVOIS signale la disparition de la poubelle à côté du café : le plan Vigipirate interdit la mise en place de cette poubelle.
- M. FENOT fait remarquer que Mme la Sous-Préfète pense que la commune d'Athies fera partie du futur RPC sis à Monchy-Lagache. Elle pourrait l'imposer.
- M. PARANT signale que les obus au cimetière sont toujours là.
- Règlement intérieur du personnel communal : en cours d'élaboration, il sera étudié lors de la prochaine réunion de conseil.

Fin de séance à 20h25.

Signatures

